



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 31/03/2016

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**DES****DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****du 5 avril 2016****--- 000 ---**

L'an deux mille seize, le cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme COURROS), LAMOTHE, Mme DEGOS, MM. DUBOS, MARSAN, Mmes BRUGAT, DARGELOSSE, M. BRUEY, Mme ULMANN, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme COURROS (a donné procuration à M. BROQUERES), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mme DUBOIS-MAURY, Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B**Délibération n°14****DELIBERATION****Rapporteur : M. DUBOS****Objet : Ville de TARTAS – Vote du tableau des subventions pour 2016**

Sur proposition de la Commission Associations Sports Installations et avis favorable du bureau des adjoints en date du 30 mars 2016, il est proposé à notre assemblée l'attribution des subventions pour l'année 2016.

Il est précisé que les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget de la Ville pour 2016 et qu'une convention sera passée avec les associations bénéficiant d'une subvention. Un vote séparé est fait sur chaque subvention.

Après en avoir délibéré**Oui l'exposé du rapporteur****LE CONSEIL MUNICIPAL****A l'unanimité****DONNE un avis favorable.**

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES





	ASSOCIATIONS	2016
SPORTS	FJEP	15 000,00 €
	Los Esquirous	800,00 €
	Pelote Basque Tarusate	300,00 €
	Pétanque Tarusate	1 000,00 €
	PST Omnisports	27 000,00 €
LOISIRS	AAPPMA l'Arribouille	350,00 €
	ACCA de TARTAS	1 600,00 €
	ADPC 40 Secouristes	1 000,00 €
	Amicale Tarusate des Retraités	460,00 €
	Amitiés et Loisirs	150,00 €
	Chorale Do Ré Midouze	500,00 €
	Club Taurin Tartas-Bégaar	400,00 €
	Conjoints Survivants	250,00 €
	FNACA	200,00 €
	Harmonie Tarusate	8 000,00 €
	Peña Créo Que Si	400,00 €
	SNEMM (Médaillés Militaires)	100,00 €
	Tartas Accueille	3 000,00 €
SOCIAL	ADAPEI	400,00 €
	ADDAH 40 (anciennement FNATH)	100,00 €
	AFSEP	100,00 €
	ANVP Section des Landes	150,00 €
	Alcool Assistance	300,00 €
	Chômeurs Landes Emploi Solidarité	200,00 €
	Donneurs de sang bénévoles	100,00 €
	Paralysés de France	400,00 €
	L'Arbre à Pain	2 500,00 €
	Les Amis d'Ambre	500,00 €
	Secours Catholique	300,00 €
	Vaincre la Mucoviscidose	200,00 €
EDUCATION	APEL Saint-Joseph	500,00 €
	FCPE Ass. Conseil Local Parents d'Elèves	500,00 €
	Coopérative Collège Public	500,00 €
	OCCE coopérative scolaire Ecole Primaire	24 € Par enfant
	OCCE coopérative scolaire Ecole Maternelle	24 € Par enfant
	sub transport piscine primaire	Dans la limite de 1500 €
	sub transport piscine maternelle	Dans la limite de 1500 €
	FALEP (Participation centre de vacances)	suivant quotient familial
	FRANCAS (Participation centre de vacances)	suivant quotient familial
	PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	suivant quotient familial
	Prévention Routière	250,00 €
Divers	TARTAS +	2 000,00 €
	CCAS	18 000,00 €
	REGIE DES FETES ET ANIMATIONS	83 000,00 €
Nouvelles demandes	Auto Retro Follics	200,00 €
	Association Humanisa XVI	300,00 €